

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(25\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Benoît Malon, 22 février 1886](#)

Jean-Baptiste André Godin à Benoît Malon, 22 février 1886

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (25)

Collation 4 p. (381r, 382r, 383r, 384r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Benoît Malon, 22 février 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51966>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [22 février 1886](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Malon, Benoît \(1841-1893\)](#)

Lieu de destination 19, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin plaide pour l'unité « des socialistes d'études et d'expérimentations » et la constitution d'un programme de réformes. Il présente la question de l'hérédité de l'État comme la réforme fondamentale que la *Revue socialiste* et la Société républicaine d'économie sociale devraient étudier. Il lui envoie à cette fin *Mutualité nationale* et les études sociales sur l'hérédité de l'État, et lui promet de lui adresser l'*Étude sociale n° 7 : travail et consommation par l'hérédité de l'État* dès sa parution.

Support La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Réformes](#), [Socialisme](#)

Personnes citées [Société républicaine d'économie sociale](#)

Œuvres citées

- « L'hérédité de l'État, par M. Godin, fondateur du Familistère de Guise », *Revue socialiste*, janvier-juin 1885, p. 185-186. [En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5817508d/f191>, consulté le 18 août 2023]
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), Études sociales n° 4 : L'hérédité de l'État ou la réforme des impôts, Guise, Librairie du Familistère, 1884.](#)
- Godin (Jean-Baptiste André), *Études sociales n° 6 : Ni impôts, ni emprunts. L'hérédité de l'État dans les successions, base des ressources publiques*, Guise, Librairie du Familistère, [1886].
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), Études sociales n° 7 : Travail et consommation par l'hérédité nationale, Guise, Librairie du Familistère, \[1886\].](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), Mutualité nationale contre la misère : pétition et proposition de loi à la Chambre des députés, Paris, Guillaumin, 1883.](#)
- [La Revue socialiste, Paris, 1885-1914.](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère 22 février 1886 381

Au citoyen Malon,

Mon cher concitoyen,

Il se peut que je ne me rende pas bien compte du travail accompli par la revue socialiste; je ne suis peut-être pas bien placé pour être bon juge. Mais quand je suis dans les profondeurs de la vie sociale les mouvements convulsifs des besoins de notre temps et que je ne vois, pour y faire équilibre, que la résistance et l'apathie gouvernementales, je me dis que nous avons, nous socialistes d'études et d'expérimentations, autre chose à faire que de la critique sociale, qu'il faudrait réaliser entre nous l'union d'un certain nombre de bonnes volontés pour affirmer un programme de réformes et le faire accepter.

La question financière est celle qui commence le désarroi dans le gouvernement; la question ouvrière aggravera la situation.

La pénurie des finances et l'insuffisance

des ressources seront la première excuse des hommes d'Etat qui ne savent ni ne veulent rien faire et qui ne comprennent rien des phénomènes économiques et sociaux de notre temps; l'ignorance des moyens à employer pour créer les ressources indispensables aux besoins sociaux, sera leur seconde excuse. Celle-là nous pourrions au moins la combattre et peut-être la faire disparaître. C'est donc ce but que je propose depuis trois ans l'hérité de l'Etat comme souverain remède et comme prélude aux réformes sociales. J'en ai saisi tous les députés et sénateurs, j'ai martelé la question sous toutes ses formes dans le Devoir, mais sans écho. La Revue socialiste elle-même n'en a soufflé mot que dans son dernier numéro.

Vous me dites que la société républicaine d'économie sociale est saisie de la question. Je serais heureux si je rencontrais là quelques amis disposés à bien étudier cette réforme. Cela pourrait leur faire faire un pas dans l'opinion. Mais ce n'est pas au pied levé qu'on peut embrasser les conséquences de ma proposition; il faut l'étudier, il faut la comprendre; autrement, on se livrera à des discussions inutiles.

Vous combattez les préjugés religieux, ah ! combien nous devrions combattre davantage, par ce temps de crises sociales, les préjugés économiques et sociaux ! Qu'on y regarde, c'est à cause de ces préjugés qu'on a fait jusqu'ici le silence sur l'hérédité de l'Etat et sur bien d'autres choses que je livre à l'état d'expériences ; préjugés qu'on apporte dans la question par routine, par éducation, par influence des maîtres et, souvent, par crainte inconsciente pour ses intérêts personnels.

Il faudra à la société républicaine d'économie sociale une grande dose de bonne volonté et d'amour du bien pour s'élever au-dessus de ces difficultés et pour aboutir à de bons résultats.

Ce ne serait pas trop, pour se faire une juste idée de l'importance de l'hérédité de l'Etat, que de lire :

— Mutualité nationale contre la misère, (130 pages extraites de mon volume Le Gouvernement) ;

— L'hérédité de l'Etat ou la réforme de l'impôt ;

— Ni impôts ni emprunts ou les ressources publiques par l'hérédité de l'Etat.

Je vous envoie, par ce courrier, deux séries de ces trois ouvrages ; et je vous enver-

rai, sous quelques jours, la ^{7^{ème}} étude sociale (sans press-
— Travail et consommation par l'hérédité
nationale.

Si vous pourriez mettre en bonnes mains
ces ouvrages, je pourrais vous en envoyer davantage.

Permettez-moi de vous dire, mon cher
concitoyen, combien je serais heureux d'apprendre
que vous-même eussiez lu, à tête reposée, ces
quatre opuscules. Il y a dans leur contenu, je
vous l'affirme, la base pratique d'une issue sociale
sans troubles ni révolution.

Je ne veux pas dire que nous puissions être
en état de la faire appliquer, je ne suis pas homme
à me créer des illusions; mais ce serait déjà beaucoup
pour les hommes sincèrement attachés aux réformes
sociales que d'en avoir fait entrer le plan dans la
discussion publique; et je dois franchement
vous avouer que c'est avec un certain regret
que j'ai vu la Revue socialiste garder si
longtemps le silence sur ce sujet.

Croyez-moi, cher concitoyen, votre
tout dévoué